

N°8 | DÉCEMBRE 2022

VIE MONCHALSIEENNE

mensuel d'information municipale



Actualités

- Vœux du Maire **mardi 10 janvier 2023 à 19h** à la salle des fêtes. Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.
- Galette des Aînés **samedi 14 janvier 2023 à 15H30** à la salle des fêtes. Pour rappel, la galette des rois est offerte aux Monchalsiennes et Monchalsiens né.e.s avant le 1 janvier 1963 (60 ans) ayant retourné leur coupon d'inscription dans les délais. Le conjoint n'ayant pas cet âge est invité gracieusement au goûter. Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.
- Des tracts pour un voyage organisé au salon de l'agriculture le **dimanche 26 février 2023** ont été distribués. Des tarifs avantageux vous sont proposés grâce à la participation financière de la municipalité. Les coupons-réponse avec le paiement sont à retourner en mairie avant le 21 janvier 2023. Nous espérons que cet événement aura du succès auprès des habitant.e.s de notre village quelque soit leur âge.

Bonne année 2023

Bernard De Meyer, Maire de Monchaux sur Écaillon,
le Conseil Municipal et les Agents Communaux
vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année



La mairie sera fermée au public **du 26 au 30 décembre**. En cas d'urgence, vous pouvez contacter les services techniques au 07.48.72.42.05

À partir du 1 septembre 2022 tous les nouveaux dossiers de permis seront traités par les services de la Direction régionale des finances publiques (DRFIP).

La procédure est dématérialisée : suite au dépôt de son permis, l'usager doit télédéclarer directement depuis son espace personnel sécurisé (via impots.gouv.fr->GMBI) les données foncières et d'urbanisme dans les 90 jours suivant la date d'achèvement de ses travaux.

Par ailleurs, les modalités de contrôle par les services de l'État évoluent : les documents justificatifs (comme les autorisations d'urbanisme) doivent être conservés en mairie et de ne pas être transmis à la DRFIP en amont de la procédure

Toutefois, dans certains cas particuliers, le service foncier de la DRFIP (en charge de la liquidation de la taxe d'aménagement) pourra être amené à se rapprocher de la collectivité locale instructrice pour obtenir ponctuellement la transmission du dossier. Celui-ci doit en effet pouvoir être produit en cas de contentieux ou de contrôle approfondi par exemple.

Des mesures de préparation et de gestion en cas de survenue d'une mesure de délestage électrique ont été envoyées aux maires. Pour l'instant aucune coupure n'est prévue dans notre secteur, ce ne sont que des mesures préventives d'organisation. Le délestage est une mesure exceptionnelle qui prend la forme de coupures électriques programmées d'une durée de deux heures consécutives en moyenne, affectant alternativement des portions de départements, à l'exclusion des sites critiques (hôpitaux, points d'importance vitale...) qui sont protégés du délestage.

Le délestage, s'il devait intervenir, concernerait les périodes de forte consommation électrique, donc les jours de semaine et les créneaux horaires de 8h à 13h et de 18h à 20h.

Dans cette hypothèse, la municipalité prendra toutes les mesures utiles pour alerter la population.

ATTENTION : en cas de délestage, il sera uniquement possible de composer le **112** sur vos téléphones. La commune relaiera toutes les informations qui seront mises à disposition par le gestionnaire de réseau et la préfecture. **Toute baisse de la consommation au jour J est susceptible de réduire la portée finale du délestage.**

L'information précisant les lieux concernés et les créneaux horaires de coupure est disponible sur : <https://coupures-temporaires.enedis.fr/index.html>

Portrait de :

Véronique & Christian Legros, propriétaires du café Le Monchalsien (suite)

Au début, le Monchalsien faisait café - tabac - presse et jeux à gratter. Le loto de la Française des jeux est arrivé en 2016. Le café a d'ailleurs eu 2 gagnants du gros lot à 100.000 francs. Véronique et Christian avaient aussi une épicerie d'appoint dans le fond du café. Celle-ci a tellement bien fonctionné qu'ils ont décidé de l'agrandir en lui dédiant une pièce supplémentaire durant 8 ans.

Le Monchalsien était ouvert toute la semaine sauf le mercredi et proposait une large amplitude horaire adaptée aux besoins des clients. Les événements organisés dans le village comme les ducasses d'avril et septembre ou le Paris-Roubaix étaient l'occasion de transformer le café et sa terrasse en restaurant. Car Christian était un cuisinier dans l'âme, son plus grand souhait aurait été d'ouvrir un restaurant. Des plats à emporter étaient proposés le dimanche soir. Des soirées à thème avec repas comme celle du Beaujolais, du concours de belote avec gros lots étaient proposées. Le souci de Véronique et Christian était alors d'offrir à leurs clients fidèles des événements variés afin de les satisfaire et faire vivre le village.

La vie du café a aussi eu des bas. Notamment lors de la fermeture du pont en 2012 qui a ralenti le flux de clients.

En 2019, Véronique et Christian décident de mettre en vente le café. La clientèle prend au mot un article de presse qui annonce la fermeture du commerce. Véronique crée alors un site internet sur lequel elle poste les photos et vidéos des animations mises en place pour montrer que le café est toujours en activité. Durant le premier confinement, Véronique et Christian en profitent pour redonner un coup de frais au café. Malheureusement comme pour beaucoup de petits commerces, les pratiques des personnes ont changé; elles préfèrent se retrouver en comité restreint et faire la fête à la maison. Les mesures sanitaires en vigueur étaient aussi trop contraignantes par rapport à la taille du café.

Le bilan de ces 24 années reste plus que positif. Ce qui a le plus plu à Véronique et Christian c'est l'ambiance familiale et le respect des clients. Ils ont vécu au rythme des habitants et ont vu grandir les enfants du village. Le pilier central est le témoin de ces bons moments car il porte les marques des tailles des enfants du village avec les années. Une époque où tout le monde ou presque se connaissait, où le Monchalsien était le lieu de passage et de rencontres.

Le café est maintenant définitivement fermé en tant que local commercial mais abritera prochainement de beaux souvenirs en tant qu'habitation privée.

